

Chaingy ECHOES

Dimanche 18 mars

32^{ème} FÊTE FLORALE,
“ Le jardin des 5 sens ”

et **VIDE GRENIER**
DE PRINTEMPS



97



MARS 2018

EDITO

du Maire



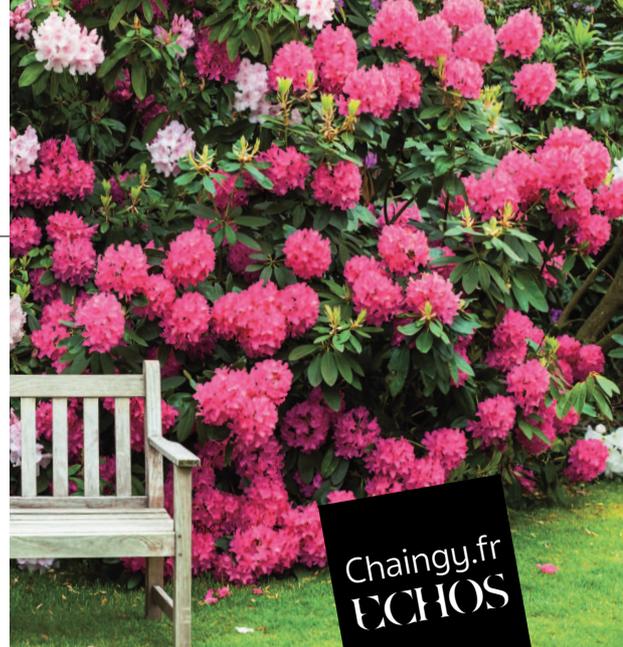
Les décisions gouvernementales nous obligent à gérer la commune avec encore plus de vigilance. Cette exigence sera au cœur des débats de la commission des finances qui examine le budget 2018. Chacun devra faire au moins aussi bien et si possible encore mieux avec moins de ressources financières.

Il n'est pas certain que le transfert de certaines missions de notre commune à la communauté de communes des Terres du Val de Loire s'accompagne d'une baisse de nos charges permanentes, tout au moins dans les premières années. Comme à l'habitude, nous nous adapterons en n'ayant qu'un seul objectif, la qualité de vie des Cambiens.

Comme vous le savez, de plus en plus de démarches administratives devront se faire uniquement par internet. Ceci va poser beaucoup de problèmes à nos concitoyens qui ne maîtrisent pas cet outil ou tout simplement n'ont pas d'ordinateur. C'est pourquoi j'ai proposé de mettre en place un poste informatique à l'accueil de la mairie, réservé à cet usage. L'agent chargé de l'accueil assistera les personnes qui effectueront les démarches. Pour assurer la confidentialité, l'accueil devra être modifié. Ainsi les travaux nécessaires à la restructuration du rez-de-chaussée pourraient être inscrits au budget 2018, pour autant que nos capacités financières le permettront.

Les actions évoluent, l'objectif reste pour moi le même : rendre service aux Cambiens.

Jean Pierre Durand



SOMMAIRE

En bref	P. 3
Evénements	P. 4
Jeunesse	P. 5 et 6
Vivre ensemble	P. 6
Travaux	P. 7
Environnement	P. 8
Economie	P. 9 et 10
Loisirs	P. 10 et 11
Vie sportive	P. 12 et 13
Culture	P. 14
Tribune libre	P. 15
Au fil du conseil	P. 16

Responsable du Bulletin Municipal :

Jean-Pierre Durand

Commission Information :

Michel Fauquoin, Clarisse Carl, Julie Pellegrini De Aquino, Thierry Gauthier, Albert Guilliano, Brice Lemaire, Orlando Loureiro, Christine Framboisier, Pascaline Devige.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal mars 2018.

Conception et réalisation :

Agence LOUIS XIV - Crédits photographiques : © Getty Images, photos Mairie et Franck Cribier.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.



Nombreux petits(es) Cambiens(e)s ont écrit au Père Noël

Relevée chaque jour, la boîte aux lettres du Père Noël n'a pas désempé. Ce n'est pas moins de **84 lettres** qui ont été déposées par les enfants dans le grand espoir d'être gâtés. Elles comportaient des listes, des collages et des dessins pour être retransmis !

Un grand bravo à tous ces petits cambiennes et cambiens pour leurs gentils petits messages.



Téléthon

Toujours la Générosité à Chaingy :

Un grand Merci à tous les Cambiens, Associations et commerçants.

Le 18 décembre 2017, a été remis par Mme Rodriguez (coordinatrice Téléthon) un chèque de **3556,74 €** à l'AFM Téléthon avec la participation d'environ 15 associations.



Le panier garni offert par les commerçants a été remporté par Mme Lucette De Chastonnay qui a donné au plus près le nombre de **705** capsules habillant « Charlie ».



Le Petit Montmartre



Réservez votre WE du Samedi 25 et Dimanche 26 juin. Centre bourg de Chaingy.
Programme : « expositions d'œuvres d'art régional, concerts, marché gastronomique ».



Rejoignez-nous sur Facebook !

La mairie vous attend nombreux sur sa page facebook : Ville de Chaingy. Retrouvez la vie de votre commune.

CHAINGY, MA VILLE

Événements

Dimanche 18 mars 2018
32^{ème} Fête Florale
de 8h30 à 18h30 sur le thème
« Le Jardin des Cinq Sens »

*Le Jardin
des Cinq Sens*

“ Un Jardin des Cinq sens est un concept de jardin où plantes et fleurs sollicitent les sens de la vue, du toucher, du goût et de l'odorat tandis que l'ouïe est sollicitée par le bruissement de l'eau et le chant des oiseaux “.



Rendez-vous incontournable de Chaingy, la Fête Florale.
Pour le début du printemps, vous trouverez sur votre parcours :

- Arbres, arbustes, plants, plantes, fleurs
- Exposition / vente par les artisans
- Démonstration de métiers divers
- Eco-artisans (économies nouvelles, économie d'énergies)
- Dégustation / vente de produits régionaux

Démonstration par **Chantal Detry** : sur le thème le Jardin des Cinq Sens, mise en scène de tables avec des conseils pour décoration facile de jolies tables (présentation de serviettes, porte couteau, déco individuelle et centre de table).

Les rues de Chaingy seront animées par l'Harmonie de la Chapelle St Mesmin.

En raison du plan Vigipirate, le Vide Greniers et la Fête foraine auront lieu samedi et dimanche sur le Parking de l'Esplanade Daniel Chartier.

Les Associations de Chaingy vous proposent :

Artistes de Béaire	Exposition de Peintures à la salle des fêtes
Club 3	Vente de gâteaux, lainages et objets divers
Chaingy Animation	Resto-Foire (La Tartine Cambienne)
C N P C	Exposition de cartes postales, timbres, etc.
Jardins de Chaingy	Vente de compositions florales
La Paroisse	Office religieux et exposition sur le thème
Maison Familiale Rurale	Décoration de la scène de la salle Polyvalente par les élèves de la M F R
Relations Internationales	Dégustation-vente de produits régionaux de nos amis de Rocca San Giovanni
Société de Chasse	Fabrication et vente de boudin et Resto Foire

➔ PLUS D'INFOS :

Office religieux à 9h30
Inauguration à 10 h 30
Remise des prix des maisons fleuries 2017 à 11h30
Fête Foraine sur l'esplanade Daniel Chartier

RESTO - FOIRE et BUVETTE assurée...

Bonne Foire à Tous...

Inscriptions la **STRUCTURE MULTI ACCUEIL** **« Les P'tits Loups » pour la rentrée** **de septembre 2018 :**

- Dossiers d'inscription à retirer **du 9 au 13 avril 2018**
- Dépôt du dossier complet sur rendez-vous **du 16 au 27 avril 2018.**

Retrait et retour des dossiers à la Structure Multi Accueil "Les P'tits Loups" - 1 sentier du Loup - 45380 Chaingy (accéder par le lotissement du Clos de la Haire, en face du cimetière.)

Téléphone : 09 61 00 15 87

Courriel : smalesptitsloups.chaingy@orange.fr

Inscriptions aux écoles des enfants pour la rentrée de septembre 2018 :



ÉCOLE MATERNELLE :

Les inscriptions concernent les enfants nés en 2015 ainsi que les enfants arrivant sur la commune et n'étant pas inscrits.

Les **mardis 27 mars** et **3 avril 2018** :

- de 9h00 à 16h30 sur rendez-vous
- de 16h30 à 18h30 sans rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter le 02 38 80 65 69 les mardis précédents.

Pour les deux écoles, merci de vous munir de :

- votre livret de famille
- une attestation de domiciliation délivrée en mairie sur présentation du livret de famille et d'une facture EDF ou de téléphone
- un certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre commune et déjà scolarisés.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Les inscriptions concernent les enfants nés en 2012 ainsi que les enfants arrivant sur la commune et n'étant pas inscrits.

Le **lundi 14 mai** et le **jeudi 17 mai 2018** de 15h00 à 18h30

Possibilité d'inscrire votre enfant par correspondance tout au long de l'année en utilisant l'adresse courriel suivante : ec-chaingy@ac-orleans-tours.fr - Téléphone : 02 38 80 65 79

VACANCES DE PRINTEMPS 2018

Durant les vacances scolaires de Printemps 2018 initialement prévues du lundi 23 avril au vendredi 4 mai 2018, l'Accueil de Loisirs 3-11 ans devait ouvrir comme suit :

- du lundi 23 au vendredi 27 avril,
 - du mercredi 2 au vendredi 4 mai (fermeture le lundi 30 avril), comme mentionné sur la lettre d'information aux parents diffusée en juin 2017.
- Suite à la modification du calendrier scolaire, ces vacances auront désormais lieu du mercredi 25 avril après la classe au vendredi 11 mai 2018. L'Accueil de Loisirs du mercredi 25 avril après-midi sera ouvert comme les autres mercredis en période scolaire (inscription 1 semaine à l'avance). L'Accueil de Loisirs 3-11 ans sera ouvert comme suit durant les vacances scolaires de printemps 2018 :

VACANCES DE PRINTEMPS 2018	Inscription sur le Portail Familles à partir du	Date limite d'inscription sur le Portail Familles
Ouvert du jeudi 26 au vendredi 27 avril 2018 (inscriptions à la semaine : 2 jours)	Lundi 19 mars 2018	Lundi 30 mars 2018
Fermé le lundi 30 avril 2018		
Ouvert du mercredi 2 au vendredi 4 mai 2018 (inscriptions à la semaine : 3 jours)		
Ouvert les lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 mai 2018 (inscriptions possibles à la journée)		

(possibilité de compléter un dossier d'inscription "papier" en Mairie auprès du service enfance-jeunesse en respectant la date limite ci-dessus).

VACANCES D'ÉTÉ 2018

1. Accueil de Loisirs 3-11 ans : (Nombre de places limité)

L'Accueil de Loisirs 3-11 ans sera ouvert comme suit durant les vacances scolaires d'été 2018 :

VACANCES D'ÉTÉ 2018	Inscription sur le Portail Familles à partir du	Date limite d'inscription sur le Portail Familles
Ouvert les 4 premières semaines des vacances : du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018 (inscriptions à la semaine)	Dimanche 1^{er} avril 2018	Vendredi 1^{er} juin 2018
Fermé du 6 au 17 août 2018		
Ouvert les 2 dernières semaines des vacances : du lundi 20 au vendredi 31 août 2018 (inscriptions à la semaine)		

(possibilité de compléter un dossier d'inscription "papier" en Mairie auprès du service enfance-jeunesse en respectant la date limite ci-dessus).

Les informations et inscriptions pour le mini-camp (dates à déterminer) pour les 8-11 ans se feront le **samedi 26 mai 2018** à l'**Espace Jeunesse de 14h00 à 18h00.**

CHAINGY, MA VILLE

Jeunesse

VACANCES D'ÉTÉ 2018 (suite)

2. Club Ados 11-14 ans (collégiens) : (Nombre de places limité)

Le Club Ados sera ouvert comme suit durant les vacances scolaires d'été 2018 :

VACANCES D'ÉTÉ 2018	Inscription et renseignement le	Date limite d'inscription en Mairie
Ouvert les 4 premières semaines des vacances : du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018 <i>(inscriptions à la semaine)</i>	Samedi 26 mai 2018 Espace Jeunesse 14h00 - 18h00	Vendredi 15 juin 2018

3. Point Accueil Jeunes 14-17 ans : (Nombre de places limité)

Le PAJ sera ouvert comme suit durant les vacances scolaires d'été 2018 :

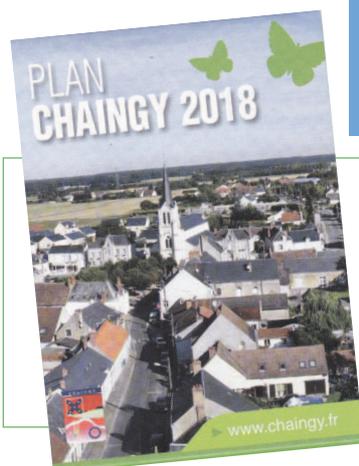
VACANCES D'ÉTÉ 2018	Inscription et renseignement le	Date limite d'inscription en Mairie
Ouvert les 4 premières semaines des vacances : du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2018 <i>(accueil libre - inscriptions avec autorisations parentales préalables aux sorties)</i>	Samedi 26 mai 2018 Espace Jeunesse 14h00 - 18h00	Voir directement en Mairie ou au PAJ durant les heures d'ouverture avec l'animateur

RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2018 :

Suite aux avis unanimes du comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires, du conseil d'école maternelle, du conseil d'école élémentaire et du conseil municipal, un large consensus apparaît pour le retour à la semaine de quatre jours pour les deux écoles de Chaingy. Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale projette de valider l'organisation suivante :

- **École Maternelle** : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30
- **École Élémentaire** : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-16h30

La validation définitive par les services de l'Éducation Nationale ne devrait intervenir qu'en juin 2018. Toutefois, la municipalité a, depuis plusieurs semaines, commencé à travailler sur ce dossier afin d'offrir aux jeunes Cambiens et leurs parents un service adapté à leurs besoins. La commune projette ainsi d'ouvrir l'accueil de loisirs du mercredi avec inscriptions possibles à la journée ou à la demi-journée (matin ou après-midi). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier par l'intermédiaire du site internet de la commune, du bulletin trimestriel et des écoles.



Vivre ensemble

Une courte synthèse sur ce qu'il va être développé durant la réunion du 24 mars 2018 au CAC de 10h30 à 12h

Le dispositif de participation citoyenne consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité, ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui des forces de sécurité territoriale et de l'Etat.

Il s'agit de développer la solidarité entre voisins de manière à mettre en échec la délinquance.

Les différentes informations reçues par les forces de sécurité leur permettent une présence sur le terrain mieux ciblée.

Les personnes participant à ce dispositif ne sauraient se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires : en aucun cas par exemple, ils ne peuvent mettre sur pied un dispositif de contrôle du secteur concerné par ces habitants.

Ce dispositif a aussi pour but de renforcer le contact et les échanges entre les habitants du quartier ou de la résidence, générant ainsi des solidarités de voisinage.

Ce projet tenant à cœur à l'équipe municipale, nous comptons vivement sur votre implication, il en va de la tranquillité de tous les cambiens.



Notre réalisation des plans de ville

En décembre 2017, la municipalité a réactualisé les plans de notre commune afin de rajouter toutes les nouveautés qui avaient pu se créer depuis 2013. Ces nouveaux plans sont disponibles à l'accueil de la mairie, si vous souhaitez en récupérer un.

Utilisation des parkings de la gare

Le parking de la gare est divisé en deux zones : le parking nord propose un accès sécurisé avec une surveillance de vidéoprotection ainsi qu'un système d'éclairage certain. Le parking sud, quant à lui, est moins bien équipé et l'accès y est plus difficile. C'est par ce constat que la municipalité vous encourage à privilégier l'utilisation du parking nord, pour votre sécurité et celle des autres.

Afin d'améliorer cette situation, les parkings vont subir quelques aménagements durant l'année 2018, nous vous tiendrons au courant de ces avancées.

Travaux rue des cigales quasiment terminé

Les travaux rue des Cigales sont quasiment terminés. La société retenue a réalisé une réfection totale de la voirie. La création de chemins doux (espace partagé piétons ; cyclistes) a également vu le jour, nous espérons que cela vous satisfasse durant vos prochaines balades.

Eclairage

Vous avez pu remarquer que certains lampadaires de l'éclairage public ne fonctionnaient pas ? Merci de contacter la mairie afin de nous prévenir en nous communiquant l'emplacement de ce lampadaire (noms de rues, numéro de maison le plus proche), ainsi que le numéro figurant sur le lampadaire afin que nos services techniques puissent agir au plus vite.

Réalisation des Services Techniques



Avancée des travaux de la SMA.



12 Tonnes de sel ont été nécessaires au déneigement de la commune.

CHAINGY, MA VILLE

Environnement

Concours communal des Maisons Fleuries 2018



L'hiver a été discret, la nature va bientôt renaître dans nos jardins !

Inscrivez-vous au **Concours Communal des Maisons Fleuries 2018**, c'est **gratuit** !

Embellissez votre maison et son jardin pour votre plaisir et le bien-vivre des Cambiens !

Pour vous inscrire, vous trouverez le **Bulletin d'inscription et le règlement 2018** à l'accueil de la Mairie ou sur son site internet à compter du 02 mai.

Ce bulletin complété est à déposer à l'accueil de la mairie avant **le mercredi 20 juin 2018**.

Participez ! Nous nous retrouverons à la Fête Florale de mars 2018 pour fêter les lauréats et tous les participants 2017 !

Samedi 3 mars 2018

A partir de 8 h 30
à Fourneaux-plage
(en bord de Loire)



« Tous ensemble pour nettoyer les bords de Loire »

Prenez rendez-vous pour la 9^{ème} édition de l'opération « **J'aime la Loire Propre** ». Nous sommes plusieurs amoureux de la nature, promeneurs, photographes, amateurs à maintenir notre commune propre et accueillante.

Participez à cette action écocitoyenne dans un esprit de convivialité en vous laissant surprendre par la beauté du fleuve. Au-delà d'une action utile et nécessaire, c'est aussi un moment de convivialité avec les organisateurs et les bénévoles, qu'ils soient randonneurs, kayakistes, cyclotouristes, chasseurs, pêcheurs...

C'est également l'occasion de passer une matinée au contact de la nature, à la découverte des lieux qui ne laissent pas indifférents. Soyez fiers de contribuer aux missions de la Fondation pour la Protection des habitats de la Faune Sauvage.

Le verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

➔ INFOS PRATIQUES :

Samedi 3 mars 2018 à 8 h 30
Contact : Christian Dugué
Tél. 06 81 09 11 47

Nouvelles entreprises

Deux nouvelles entreprises se sont installées dans la zone d'activités des Pierrelets début 2018. Au cours du 3^{ème} trimestre 2017, ses dirigeants avaient acheté, puis rénové deux bâtiments existants qui étaient inoccupés depuis plusieurs années.



La première, la SARL FARMOR a déménagé du département de la Seine et Marne pour s'installer au 38 Avenue des Pierrelets depuis début janvier 2018.

Cette société est spécialisée depuis plus de 30 ans dans la distribution de trousse, valises, coffrets de premier secours et autres produits liés à la sécurité au travail. Elle est aujourd'hui un des leaders du marché en matériel de premier secours. Sa gérante est Madame Agnès MAILLARD entourée d'un effectif de 12 personnes.

**Contacts : 02 38 42 25 15 ; info@ifarmor.com
www.ifarmor.com.**



La seconde, la SARL S.N.G.S. s'est installée courant mars 2018 au 32 Avenue des Pierrelets. Cette société a été créée en 1989 et est restée plus de 25 ans dans la Z.A. des Pierrelets. Puis elle a déménagé en 2015 à Ingré. Un nouveau gérant a été nommé fin 2016 : Monsieur Thierry BAUD. Ce dernier a décidé de revenir à Chaingy.

Ce bâtiment est divisé en deux parties :

Une partie pour l'activité de distribution de tous produits chimiques industriels et professionnels, nettoyants. Ces produits spécifiques respectent la nature. Cette société emploie 9 personnes. La seconde partie est divisée en 4 boxes avec 1 bureau par box, à usage de location.

**Contacts : 02 38 46 68 00 ; tbaud@sngs-france.fr
www.sngs-france.fr.**

Dans le cadre de l'extension de la Z.A. ; nous reviendrons dans un prochain bulletin sur les entreprises qui s'y implantent.

En plus des docteurs **Jean Pierre DURAND : 02 38 88 81 77 et Patrick NICOLAS : 02 38 80 62 48**, nous vous rappelons que quatre médecins se sont installés à l'Esplanade Daniel Chartier, près du Polyèdre. Il s'agit des docteurs **Stéphanie JOUSSON, Myriam LAPENNE-CREUSOT, Sylvie LENOIR et Aurélie NIVAULT ; contact : 02 38 43 84 56.**

A cette même adresse, exercent une psychologue : **Mme Kathleen HURE- GRAND : 07 83 00 98 09**, une diététicienne : **Mme Marie FORGE : 06 12 67 38 57** et une ostéopathe : **Mme Fanny BLAIN : 06 61 83 23 33.**

Par ailleurs, au centre paramédical, 2 Place Louis Rivière, le cabinet de podologie de **Madame Aurélie BAUVAIS : 02 38 63 76 80** est installée dans un nouveau local construit par la collectivité à proximité des kinésithérapeutes, **M. Antoine MARINHO, M. Morgan COLAS et Mme Charline BAUBANT.** Auparavant elle partageait le local de l'infirmière, **Madame Florence RENGEARD : 02 38 80 63 19.**

La psychomotricité, vous connaissez ?



Depuis début février 2018, un psychomotricien s'est installé dans la deuxième partie de ce nouveau local. Il s'agit de **Monsieur Guillaume BOUYSSOU.** C'est un jeune diplômé depuis juin 2017 qui habite la commune depuis plus de 20 ans. Il a souhaité exercer en libéral. Le cabinet est ouvert mercredi, jeudi et samedi toute la journée et le vendredi après-midi.

La psychomotricité est une approche globale de la personne. Elle va prendre en compte et considérer que les fonctions motrices et l'état psychique, affectif et relationnel d'une personne sont en lien et ont des effets l'un sur l'autre.

Comment ? Le psychomotricien passe par une médiation pour remédier à la difficulté ou au trouble. Il agit sur le corps pour harmoniser les fonctions motrices, intellectuelles et affectives. Une médiation peut être un objet, un jeu, une technique corporelle de stimulation, d'expression ou de relaxation, une activité artistique ou sportive...

Pour qui ? Pour tout le monde, Du nouveau-né à la personne âgée, confronté à des difficultés variées

Pour quoi ? Des retards de développement psychomoteur chez l'enfant, jusqu'à la perte d'autonomie chez les personnes âgées, en passant par des troubles psychiques chez l'adulte, la psychomotricité peut aider le patient à trouver ou retrouver un équilibre psychocorporel et à mieux prendre conscience de son corps.

Pour plus d'informations, contactez-le au **06 82 37 57 54** ou par mail à **guillaumebouy@yahoo.fr**

CHAINGY, MA VILLE

Économie

La Kiné quoi ??? Mais qu'est-ce-que c'est ???



La kinésiologie est avant tout **une approche humaine globale**, qui met **en relation le stress et le tonus musculaire**. Elle vise à accompagner toute personne vers un meilleur équilibre sur tous les plans. La kinésiologie est une pratique professionnelle totalement naturelle destinée à aider le consultant à mieux s'adapter à la réalité qui l'entoure et à faire face à ses difficultés du quotidien.

Comment ? En aidant la personne à identifier les causes de conflits et de mal-être intérieur souvent inconscients, sources de tensions physiques et/ou psychiques. Le Kinésiologue libère la charge émotionnelle associée par la mise en œuvre de techniques d'équilibrations appropriées.

Pour qui ? La Kinésiologie s'adresse à tous sans restriction d'âge, futures mamans, nourrissons, enfants et adolescents, adultes et seniors.

Pour quoi ? Les domaines où la Kinésiologie est susceptible d'intervenir sont nombreux et couvrent un très large champ d'application : Souffrances psychiques, physiques, difficultés d'apprentissage...

Je vous invite à consulter mon site internet pour y trouver davantage d'informations sur ma pratique :

<https://nicolas-traon-kinesiologue.com>

Je suis également à votre disposition si vous souhaitez prendre rendez-vous : **07 69 93 75 35** ou nicolastraonkinesiologue@gmail.com

Nicolas TRAON

Adresse de cabinet : 25 rue des Sablons. 45380 CHAINGY

IO VIE ASSOCIATIVE

Loisirs



**Dimanche 18 mars
2018**
de 8h à 18h30
Rue de la Groue
Parking du polyèdre

Vide-grenier de printemps

(avec la Fête Florale)

L'association **Chaingy Animation** organise son vide grenier.

Une journée pour se débarrasser d'objets encombrants et inutiles.

Les enfants pourront profiter des manèges et de la pêche à la ligne.

Les adultes trouveront la perle rare parmi les exposants et pourront se restaurer.

A notre « resto-foire » cette année, nouveauté, **tartine cambienne**.

Vous souhaitez participer au vide-grenier ?

Les emplacements ne seront pas réservés, mais l'inscription sera obligatoire le jour même sur présentation d'une pièce d'identité.

Des responsables de l'organisation passeront à chaque stand pour enregistrer les inscriptions et le règlement.



Tarif : 2€ le mètre linéaire (pour les cambiens et hors communes).
Renseignements : Dany Legroux tél. : 06 20 03 92 37



Le 19 Janvier 2018 l'équipe du CIM45 a présenté ses vœux à ses adhérents, moment de convivialité autour de la Galette.

Les animateurs ont présenté la 2^{ème} partie de la saison :

NOUVEAUTES :

■ Atelier smartphones et tablettes

(le lundi de 14h à 15h30)

- Cet atelier a été reconduit pour la 2^{ème} fois cette saison
- Cet atelier sera renouvelé en Septembre vue la demande

■ Ateliers à thème

- Les réseaux sociaux Samedi 3 Février
- Le Cloud Samedi 17 Mars
- Les sites culturels Samedi 7 Avril

■ Ateliers à la demande

- Le lundi de 16h à 18h
- Sujet : selon les besoins des adhérents
- Les lundis 5 Février, 12 Mars, 9 Avril, 14 Mai

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations :

■ **Sortie le 21 Avril au parc Floral** (RDV 10h au parc / repas prévu le midi.

■ L'Assemblée Générale du CIM45

le **Vendredi 8 Juin** à 19h.



■ « Le petit Montmartre » 23 / 24 Juin

(exposition préparée par les ateliers photos)

Pour tout renseignement : Tél : 06 88 71 90 12

Site : cim45.fr

Le Club 3



Lors du repas de Noël, le Club 3 a fêté ses 45 ans : des hommages ont été rendus aux Présidentes et Présidents qui se sont succédés. Monsieur Prudhomme a également été mis à l'honneur pour son implication dans la vie du Club. Enfin, les deux doyens présents ont été honorés par un petit cadeau supplémentaire.



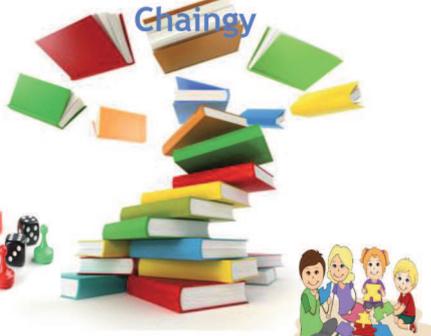
Fin d'année très enjouée pour le réveillon, 134 personnes ont partagé le repas et participé aux danses jouées par l'accordéoniste Lise Daliger et son animateur.



**VENTES DE LIVRES
JEUX EDUCATIFS/POZZLES**

**Samedi 9 juin 2018
de 9H30 à 16H30**

**Salle polyvalente de
Chaingy**



VIE ASSOCIATIVE

Sport

Une 3^{ème} saison prometteuse de l'ASTTChaingy !



Encore une cinquantaine de licenciés pour cette nouvelle saison.

L'ASTTC a été choisie par le comité du Loiret pour accueillir le 10 novembre 2017 une animation loisirs encadrée par un entraîneur du comité et ouverte à tous. Des pongistes de plusieurs clubs de la région ont pu apprécier le Polyèdre.



Le 1^{er} décembre 2017, en présence de M. Fer, correspondant de la République du Centre et de nos sponsors, le nouveau maillot du club a été mis à l'honneur.



L'ASTTC s'est mobilisée pour récolter des fonds pour le Téléthon dans la bonne humeur.

L'ASTTC vous propose

3 cours encadrés :
- mardi de 18h à 19h30
- vendredi de 17h à 18h30
et de 18h30 à 20h

3 séances loisirs :
- mardi de 18h à 21h
- mercredi de 18h à 22h30
- vendredi de 20h à 22h30

Des **tournois amicaux** ouverts à tous sont organisés plusieurs fois dans la saison, des **compétitions** sont accueillies dans le Polyèdre, pour avoir plus de renseignements consultez le site du club : <http://astt-chaingy.comati.fr/>
Présidente Marylène LEPAUMIER : 02 38 43 40 92



L'AS Judo Chaingy



Nos jeunes judokas participent aux tournois inter-clubs et arborent fièrement les couleurs de Chaingy dans les dojos du département. Lors de la dernière rencontre à Neuville aux Bois, 11 cambiens ont participé à la compétition.

Ils reviennent tous avec une médaille, avec notamment 4 places de 1^{er} et 4 places de 2^{ème}. Ils sont très motivés et s'entraînent assidûment les mardis et jeudis pour affronter leurs adversaires lors des prochains tournois.

Venez rencontrer nos judokas cambiens lors de la fête de fin de saison qui se tiendra le **dimanche 10 juin** au gymnase. Ils vous donneront certainement l'envie de les rejoindre sur le tatami à la saison prochaine !



Tennis Club Chaingy



Cela fait maintenant deux ans et demi que les amoureux de la petite balle jaune peuvent profiter du complexe sportif qu'est le Polyèdre. Au lancement de notre troisième saison, le bilan est extrêmement positif avec une croissance des effectifs notamment avec les jeunes et les joueuses. Une belle école de tennis orchestrée par les deux professeurs du club, Rodolphe et Guillaume, avec une forte augmentation des compétiteurs de tous âges, accompagnés de bons résultats de nos équipes et particulièrement de **notre équipe 1 Dames qui joue en pré-régionale**.

Nous pouvons avancer que Chaingy est devenue une référence dans le Loiret en matière d'infrastructure, en témoignent les commentaires de nos adversaires qui viennent chaque week-end rencontrer les équipes du TC Chaingy !

A l'image de la commune, le club continue de se développer et va organiser **son 1^{er} tournoi Open homologué du 1^{er} au 13 mai 2018**, ouverts à tous les licenciés FFT classés jusqu'à 15 ainsi que de multiples animations telles que la soirée Doubles du **samedi 17 mars**, les plateaux jeunes Violet le **21 avril** et Orange le **16 juin**, la fête du club du **1^{er} juillet**, etc.

Vous pouvez suivre les activités du club et les dates des animations sur notre Facebook : <https://www.facebook.com/tcchaingy/>

Rejoignez-nous et venez profiter de l'esprit familial et convivial du club.



Les prochains évènements :

MAI

• SAMEDI 19/5

9h – Chaingy : Tournoi du club U7 & U13

• DIMANCHE 20/5

9h – Chaingy : Tournoi du club U9 & U11



JUIN

• SAMEDI 9/6

17h30 – Salle François Villon - St-Ay - LOTO DU CLUB !

Ouverture des portes pour 17h30, début des parties pour 19h00

• SAMEDI 23/6

10h-12h – CAC Chaingy - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017/2018

12h-19h – Complexe Lucien Grignoux - Chaingy - FÊTE DU CLUB !

• SAMEDI 30/6

Pour les U11 à U17 - Filles & garçons - Sortie FUTUROSCOPE



3^{ème} édition de nos grands tournois U7 à U13 au stade de Chaingy



Nouveau cette année !

Structures gonflables pour les plus jeunes !

Restauration sur place, nombreuses animations, mini jeux, mini matchs mélangés parents-enfants, venez nombreux, en Famille, découvrir notre passion dans la bonne humeur pour bien fêter la fin de la saison !



INFORMATIONS	Jean Michel JOUSSON 06 03 56 73 04 553261@lcfoot.fr
Président	Joël MULARD 02 38 88 84 43 / 07 85 04 74 23
Vice-Président	Philippe MOREAU 06 74 47 34 17 moreauphilippe202@neuf.fr
Site internet	www.ecsaf.fr



L'Association Sportive Chaingy Sport Nature c'est 103 Licenciés, 83 adultes coureurs et 20 enfants pratiquant le vélo et la course à pied cette saison.

Une saison bien remplie ! Nos membres adultes et enfants ont déjà participé à 26 courses depuis le mois de septembre, Cross, Marathon, Triathlon, Trail, Course sur route, dans un esprit onivial ou compétition, chacun y trouve son bonheur.

Déjà une très belle année sportive puisque certains membres du club se sont illustrés en montant sur les plus hautes marches des podiums, toutes les infos et photos sur notre blog <http://www.chaingysportnature.fr>

Nos coureurs ont également pu se retrouver pour des moments conviviaux lors de la traditionnelle sortie de Noël ou autour de la galette des rois.

Entraînements :

Enfants : les mardis de 18h00 à 19h15 - Adultes : les mercredis de 19h à 20h15 et samedis de 9h à 10h15.

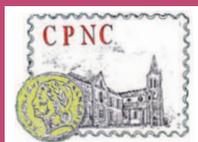
Président : Sébastien Guillaume

- teambabass@gmail.com

Tél : 06 71 59 37 30

VIE ASSOCIATIVE

Culture



Dans le cadre des commémorations du 11 novembre 2018, nous sommes à la recherche de cartes postales illustrant les bornes Vauthier, qui matérialisaient la ligne de front en juillet 1918. Elles se trouvent en France et en Belgique.



Toutes personnes possédant ces cartes peuvent prendre contact avec le Club, soit à nos réunions du vendredi soir ou du mercredi après-midi.

Tous renseignements au 0665505141 ou c.p.n.c.association@gmail.com



Notre association dont l'objet est « Rechercher, sauvegarder, valoriser et transmettre la patrimoine de Chaingy, entre Loire et Beauce » a créé en son sein pour 2017 une commission sur les particularités architecturales de Chaingy. Son objectif est de collecter (photographier) tous les éléments particuliers (caves, escaliers, puits, frontons, etc.).

Vous serez peut-être contactés par ses membres afin d'accéder à vos cours intérieures, vos caves, faites-leur bon accueil !

Nous avons pour objectif d'organiser, à l'occasion des journées du patrimoine, un rallye pédestre qui permettra aux habitants de Chaingy de découvrir leur village, d'en découvrir ses recoins et de le regarder autrement.

Nous sommes, par ailleurs, toujours à la recherche de photos anciennes (mariages, photos de classe, événements divers, bâtiments, etc.) : nous en faisons des doubles et rendons très rapidement les originaux, merci de nous aider à sauvegarder la mémoire de Chaingy afin de la transmettre aux générations de demain.



Compagnie du Ginkgo

- Séance de **Théâtre à la Carte** le **samedi 7 avril** de 14 h 30 à 18 h 00 à la salle des fêtes de Chaingy (salle numéro 1), Improvisation, jeu théâtral, ouvert à tous !

Réservation et information à
Courriel : CiedGinkgo@aol.com
et Tél. : 06 83 46 31 73

- **Spectacle de la troupe enfants, ados, adultes** le **samedi 16 juin** à 20 h 30 à la salle des fêtes de Chaingy.



Renseignements auprès de :
Geneviève SORNIQUE
Présidente du CHAD
genevieve.sornique@aliceadsl.fr
Tél. 02 38 88 98 40
ou à la Mairie, qui transmettra.

Liste majoritaire

Ayant fait sien l'adage « Gouverner c'est prévoir », l'équipe majoritaire a mis en place une politique d'achat de plusieurs terrains dans le bourg situés à proximité d'équipements communaux déjà existants. Cette volonté a plusieurs objectifs : la préservation de la qualité de vie du bourg avec des espaces verts, ainsi que la réponse à la demande de services à la population. Ainsi, la commune a vu l'installation de partenaires médicaux ou paramédicaux et la réserve foncière à proximité des bâtiments scolaires permet d'envisager les extensions et constructions futures.

Le printemps et les beaux jours pointant le bout de leur nez, des envies de prendre l'air, de sortir, de s'oxygéner se font sentir. Nous profitons de ce bulletin pour vous inviter à parcourir notre village sans recourir à votre voiture. L'équipe municipale depuis un bon nombre d'année privilégie les cheminements doux : des ruelles, des allées, des sentiers qui permettent de se rendre de manière salubre pour l'environnement et pour la santé, (en marchant ou à vélo) dans le centre bourg pour y faire vos courses, rencontrer d'autres cambiens et discuter sur le chemin. Profitez donc du printemps pour laisser la voiture au garage !

Profitez aussi de tout ou partie de la « Cambienne ». Sur les chemins qui la composent, les anciens reconnaîtront et les nouveaux découvriront le patrimoine forestier de notre commune. Son circuit sera recentré sur le village et la promenade aussi bien pédestre que cycliste vous permettra de parcourir le village, la vallée, les bords de Loire, les bois de la Pierre Bleue, etc. En parlant de la Pierre Bleue, dont vous savez tous qu'elle a été vandalisée à l'automne dernier. C'est la commune d'Ingré, puisqu'elle est située sur son territoire, qui se charge de la réparation.

La nature que vous rencontrerez au cours de ces promenades vous interpellera parfois. Le bord de la Loire fait partie intégrante de la réserve naturelle de Saint Mesmin. Toute action sur le paysage y est interdite et contrôlée par la subdivision Loire de la Direction Départementale des Territoires. Une convention de « superposition d'affectation » permettant l'entretien de la périphérie de la zone par la commune et la possibilité d'y organiser des manifestations sportives ou festives. Cependant, celle-ci n'a pas encore terminé son circuit administratif. Ailleurs, vous constaterez que les trottoirs et accotements verdissent. Ceci se trouve être dans la continuité du zéro pesticide que la commune met en place depuis quelques années afin de respecter et protéger l'environnement. Ainsi nos jardiniers ne passent plus dans les rues pour désherber les trottoirs de manière chimique, mais a donc recouru au binage et au désherbage manuel moins durables dans le temps. Il serait bien que chacun désormais fasse un acte citoyen en assurant cet entretien devant chez lui.

Cependant, cette nouvelle façon de faire a été remarquée. Le travail et la créativité de notre équipe Espaces Verts a de nouveau été mis à l'honneur avec l'obtention de la deuxième fleur en peu d'années. Cet embellissement rend d'autant plus accueillant notre village et attire l'œil des visiteurs.

Alors comme eux faisons nôtre, le respect et la protection de l'environnement. Respectons la nature : évitons les dépôts sauvages, la déchetterie de Saint Ay est à votre disposition, soyons respectueux des autres, ramassons les déjections canines avec les sacs mis à disposition, même sur les pelouses, pensons aux tout petits qui aiment à se rouler dans l'herbe les beaux jours arrivant. Utilisons les nombreuses poubelles et si vous trouvez qu'il en manque dans certains lieux, faites-le savoir, soyez citoyens vigilants de l'environnement.

Puisque nous évoquons les enfants, nous vous informons que trois classes de l'école élémentaire iront découvrir un autre environnement que le nôtre mais tout aussi fragile : le milieu alpin. La municipalité concourt au financement de ces classes transplantées.

Profitez-en pour rappeler que la commune alloue aux écoles élémentaire et maternelle une somme forfaitaire de 93 € par enfant en budget de fonctionnement, montant supérieur à la moyenne des sommes versées par les autres communes.

Elle finance aussi les dépenses sollicitées par les équipes enseignantes : vidéoprojecteurs, appareils photos, ordinateurs, piscine, transports,... De plus elle prend à sa charge des activités pédagogiques extra scolaires telles que, cette année, le financement du concert « Le Vaillant Petit Tailleur » par l'Orchestre Symphonique du Loiret et le salaire de l'intervenante qui préparera cet évènement dans les classes.

Nous venons à peine de terminer l'agrandissement de l'école maternelle, mais nous ouvrons d'ores et déjà la réflexion sur l'extension de l'école élémentaire et la restructuration du restaurant scolaire.

Toujours dans le domaine de l'enfance, cette année pour répondre aux besoins des familles le centre de Loisirs sera ouvert une semaine supplémentaire, soit les quatre premières semaines des grandes vacances ainsi que les deux dernières semaines du mois d'août.

Lors de la cérémonie des vœux, le maire disait que l'équipe avait mené à bien le programme électoral qu'elle vous avait proposé en 2014. D'ici à 2020, la majorité lancera de nouvelles opérations d'investissements avec toujours le même objectif : bien vivre à Chaingy.

L'équipe de la majorité municipale

Liste minoritaire

Madame, Monsieur,

Certaines de nos rues sont devenues peu carrossables et ce manque de considération leur donne un air d'antan. Depuis 2015, la commune met en œuvre une démarche de réhabilitation et de reféction des voiries. Ces investissements, que nous soutenons, ne sont pas toujours de belles réussites au regard des travaux réalisés. Dernièrement, la rue de l'Epine avec une émulsion gravillonnée n'est que l'ombre de ce qu'elle devrait être. La rue des Cigales a subi dans sa première tranche de multiples rapiéçages et dans la seconde livrée début janvier, deux raccords de voirie avec une bande de roulement qui gondole ; à contrario la rue latérale est plutôt une réussite. Mais que se passe-t-il ?

À l'évidence, sur ces opérations, il y a défaillance supportée par de la dépense publique. (A qui la responsabilité : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, commande publique mal calibrée, sociétés peu consciencieuses, incompétence technique et/ou humaine...) il n'est plus possible d'accepter ce niveau de réalisation au vue des centaines de milliers d'euros qui y sont consacrés. REAGISSEZ !

Y aura-t-il une moyenne surface sur notre commune ? Vous avez peut-être eu écho de ce projet d'installer une infrastructure entre le rond-point de la ZA des Pierrellets et le croisement de la route départementale et la rue des Cigales. Ce projet, nous-même sommes peu informés de son évolution et de son hypothétique réalisation. Si la compétence économique est désormais de la responsabilité de l'intercommunalité, nous souhaiterions que Monsieur le Maire et Madame la Présidente des Terres du

Val de Loire puissent communiquer sur cet aménagement potentiel. Quant à nous, nous nous interrogeons sur la pertinence d'autoriser l'installation de ce bâtiment. Nous sommes à l'est et l'ouest et à peu de distance, déjà équipé de super et/ou hyper marchés. De plus, depuis quelques mois, nous constatons la fermeture d'une structure récente à l'entrée d'une commune voisine. A cela s'ajoute l'avenir des commerces de proximité, de la capacité à ne pas désertifier le centre bourg au profit d'une zone marchande en périphérie. Beaucoup d'entre nous tenons au charme de notre cœur de ville ; sa vie commerciale est un des moteurs essentiels de la vie locale. Les études montrent l'intérêt des consommateurs à se diriger davantage vers les petites unités. Serions-nous à contre-courant de ce schéma ? Nous demandons que soit mesuré avec prudence les impacts et les enjeux de ce projet pour notre commune, tout en gardant un esprit d'ouverture.

Comme vous, nous avons été en attente... décembre, janvier,... du bulletin de fin d'année, qui pour la 2ème année sort trop tardivement. Le contenu des articles en devient obsolète ou perd tout sens avec le temps qui s'est écoulé. La majorité nous demande de fournir nos articles des mois avant la publication, cette procédure doit être revue pour que les délais soient mieux maîtrisés afin que chacun retrouve de l'intérêt à lire le bulletin municipal.

Avec vous, un Elan pour Chaingy
 Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER

Conseil
du 12 décembre 2017

■ Réforme des rythmes scolaires

Les 3 années de référence, relatives à la réforme des rythmes scolaires ont pris fin en Juin 2017. Après accord dérogatoire du DASEN, nous avons reconduit l'organisation du temps scolaire de ces 3 dernières années, à la rentrée scolaire 2017-2018.

Suite à l'engagement pris lors du conseil des écoles exceptionnel maternelle et élémentaire du 21 mars 2017, de discuter sur l'organisation des horaires scolaires, une réunion du comité de pilotage a eu lieu le mardi 07 Novembre 2017. Lors de cette réunion, aucun représentant de l'Ecole élémentaire n'était présent. Un avis unanime des représentants au retour à la semaine de 4 jours a été formulé, comme fixé par le décret 2017-1108 du 27 juin 2017.

Afin de mettre en place cette nouvelle organisation, l'avis des Conseils d'écoles doit être sollicité. C'est pourquoi, les directeurs ont réuni un conseil d'école extraordinaire. Celui de l'école maternelle le jeudi 07/12/2017 et celui de l'école élémentaire le mardi 12/12/2017.

La proposition conjointe de la commune et des conseils d'écoles a été transmise au DASEN pour qu'il autorise cette organisation de la semaine scolaire, pour la rentrée prochaine.

Cette décision prise en juin, pour organiser les services et en informer les familles, au plus tôt.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé d'approuver le retour de la semaine scolaire sur 4 jours pour la rentrée prochaine 2018-2019.

■ Participation classes découvertes

Il est proposé d'indemniser les professeurs des écoles accompagnateurs selon l'arrêté du 6 mai 1985 qui fixe les modalités de versement de l'indemnité allouée aux instituteurs chargés d'accompagner leurs élèves en classe de découverte. Toutefois, cette décision fera l'objet d'une délibération ultérieure, certains indices à prendre en considération n'étant pas encore parus (réévaluation au 1^{er} janvier 2018).

Enfin, les enfants habitant la commune et non scolarisés à Chaingy pourront bénéficier, pour un séjour en classe de mer, de découverte, de neige, d'une participation communale à hauteur de 13 € par nuitée dans la limite de 7 nuitées dans leur scolarité primaire.

M. Le Maire informe que ces sommes seront inscrites au Budget principal 2018.

La Commission Enfance-Jeunesse, lors de sa séance du 23 Novembre 2017, propose à titre exceptionnel, le financement ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

- De participer pour chaque enfant à hauteur de 13 € par nuitée effective (5) sur le lieu de la classe de découverte soit 65 € par enfant pour le séjour.
- De participer exceptionnellement à hauteur de 13 € par nuitée dans le car de transport (2) soit 26 € par enfant pour le séjour.
- D'approuver l'adhésion de 15 € à l'œuvre universitaire du Loiret.
- D'inscrire les sommes au Budget principal 2018.

Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur www.chaingy.fr dans l'onglet « le conseil municipal » puis « comptes rendus ».